



Jusqu'au 1er septembre 2018

Appel à candidatures - résidences Stendhal 2018

Les résidences Stendhal de l'Institut Français, anciennement Missions Stendhal, soutiennent des auteurs français ou résidant en France qui présentent un projet d'écriture à l'étranger d'une durée d'au moins un mois. L'appel à candidatures 2018 est ouvert jusqu'au samedi 1er septembre 2018.

En contrepartie d'une allocation forfaitaire de séjour, les écrivains apportent leur concours aux actions d'échanges culturels menées par les postes du réseau culturel français à l'étranger (colloques, lectures publiques, rencontres, ateliers d'écriture).

Disciplines concernées

Fiction, essais, bande dessinée, littérature jeunesse, poésie

Allocation forfaitaire de séjour

Cette aide est constituée d'une allocation forfaitaire d'un mois, versée en deux temps :

- 80 % après remise des documents administratifs et avant le départ du lauréat ;
- 20 % à réception du compte rendu de séjour et des justificatifs de voyage.

Critères d'éligibilité

Les candidats doivent :

- posséder la nationalité française, ou la qualité de résidant depuis au moins 5 ans ;
- avoir achevé leurs études ;
- avoir déjà publié à compte d'éditeur ;
- se libérer de leurs activités professionnelles durant toute la période de séjour.

Les candidats ayant déjà bénéficié de trois missions Stendhal ou plus ne sont pas prioritaires. Aucune limite d'âge n'est requise.

Critères de sélection

- qualité du projet d'écriture présenté et adéquation avec le pays choisi ;
- publications antérieures et qualité du travail de l'auteur ;
- pertinence des interventions proposées dans le cadre des activités du réseau culturel local.

Calendrier

une commission par an

- dépôt des dossiers de candidature : juin-août ;
- réunion de la commission : mi-octobre ;
- publication des résultats : fin octobre.

Le comité de sélection réunit des professionnels de l'édition, des représentants de l'Institut français et du ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

Candidature

Les dossiers de candidature doivent être déposés sur [la plateforme IFprog](#). Les candidats devront créer un compte lors de leur première connexion.

Renseignements et inscriptions

Dernière édition : 12 févr. 2026 à 11:45

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appel-a-candidatures-residences-stendhal-2018>